



Mérignac, le 25 Avril 2013

COMMUNIQUE COMMUN

Aujourd'hui, l'Intersyndicale CGT-CFDT-FO a remis à la CFE-CGC locale, la pétition signée par 164 d'entre nous.

Ce texte, nous vous le rappelons, demande à la CFE-CGC de retirer sa signature du « Relevé de Décisions » ; permettant ainsi à la Direction de remettre à la signature le document initial issu de la concertation et du consensus entre les syndicats CGT-CFDT-CFE/CGC -FO et le médiateur Mr Lionel de Michiel.

Les représentants de l'Intersyndicale ont également rencontré ce matin et pendant près de 2 heures, Mr Jérôme FRUCHET, médiateur sur notre escale depuis le 08 Avril.

Nous attendions de sa part, les réponses aux 2 questions que nous lui avons posées. Ainsi, nous avons demandé à Mr FRUCHET de prendre en charge le dialogue social sur l'escale : sa réponse est positive.

Concernant la décision de la Direction du « Point à Point » de remettre à la signature le document initial, Mr FRUCHET nous a répondu qu'il n'y avait pas de fin de non-recevoir...

A ce stade, nous ne devons pas relâcher la pression.

Le mouvement de contestation doit continuer plus que jamais !!!